

LA VENTE DE BULLIER

Le bal Bullier qui a été mis en vente aux enchères publiques, hier, dans l'étude de M^e Prud'homme, notaire, sur la mise à prix de 200,000 fr., n'est pas, comme on l'a écrit inexactement, ces jours derniers, menacé de disparaître pour faire place à des maisons de rapport. On n'a vendu que le fonds de commerce, la clientèle et le droit à l'exploitation de l'entreprise. En effet, les terrains seuls sur lesquels sont établies les légères constructions sont estimés à 1,400,000 fr. environ. Il est donc trop tôt pour écrire la nécrologie de l'antique Clôserie-des-Lilas et gémir sur la faillite de Terpsichore au quartier Latin, aussi bien que pour évoquer les ombres légères de ceux et de celles qui fondèrent là le « chahut » sur les ruines du « cancan ».

En réalité, l'adjudication d'hier a été provoquée par une simple dissolution volontaire de Société, pour cause d'incompatibilité d'humeur entre les associés de la veille, et non à la suite d'embarras financiers.

Quand le père Bullier, lampiste de profession, songea à faire fructifier ses modestes économies, en fondant le *Prado* sur l'emplacement occupé depuis par le tribunal de commerce, il s'était dit que, puisque tout tourne en ce monde, depuis les toupies jusqu'aux astres, le goût gyrotaire de ses contemporains n'était pas près de s'éteindre et qu'on pouvait miser sans trop d'imprudance sur la passion de la danse. L'événement lui donna raison. Exproprié en 1857, il s'installa à la Closerie-des-Lilas, jadis bal de la Chartreuse et décora son nouvel établissement d'une façade soi-disant mauresque qui était du plus parfait mauvais goût, mais fut trouvée somptueuse et exquise par son public. Il eut vite fait d'absorber la *Chaumière*, située depuis la fin du siècle dernier, sur le boulevard Montparnasse, mais dont l'antique renommée ne put tenir contre les séductions de sa jeune rivale. Cette annexion opérée, Bullier, en pleine vogue, fit flamboyer son nom au fronton de la Closerie débaptisée qui se nomma, dès lors, *Jardin Bullier*.

On sait quelle fut la destinée de ce jardin, quel attrait prestigieux il exerça sur la jeunesse de l'époque et quels souvenirs capiteux il provoque encore chez certains pharmaciens et notaires de provinces éloignées qui n'entre-virent que là, pendant leurs courtes années d'études, les séductions de la Babylone moderne. Aujourd'hui, sans certaines occasions périodiques qui y ramènent par intervalles les étudiants, comme le bal de l'internat par exemple, on aurait peine à y retrouver trace de la clientèle de jadis.

Le public n'a pas disparu, mais il a changé.

Quand Bullier mourut, ses prévisions de la première heure se trouvaient justifiées et au delà. Il laissait à un de ses neveux, dont il avait fait son fils adoptif, une fortune considérable, l'établissement d'abord, puis deux maisons contiguës, et deux autres immeubles de rapport situés boulevard du Port-Royal et boulevard Saint-Michel. Ce neveu, M. Théodore Bullier, qui vit encore, céda ses droits sur le bal à une Société formée de MM. Moreau frères et Benard.

A la mort de M. Benard, en 1889, son fils lui succéda, et c'est cette Société nouvelle qui a été récemment dissoute.

Ce sont MM. Moreau frères qui ont été déclarés adjudicataires pour 201,000 fr.